

**DELIBERATION**  
**DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DE**  
**THORIGNE FOUILLARD**

**SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2021**

L'an deux mil vingt et un, le mardi vingt-trois novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

*Date de convocation :* **Présents :** Mesdames, Messieurs ANDRÉ-SABOURDY Isabelle, BOULEAU Jocelyne, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, LETENDRE Christophe, MÉTAYER Chrystèle, NOULLEZ Sébastien, PEROT Marlène, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, RAOUL Gérard, SIMON Didier, SOUQUET Eric, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VILLARET Caroline

Mardi 16 novembre  
2021

*Affichage :*

Du mercredi 1<sup>er</sup>  
décembre 2021 au  
mardi 1<sup>er</sup> février 2022

*Nombre de  
Conseillers en  
exercice :* 29

**Procurations de vote et mandataires :** Mme BONNAFOUS Catherine ayant donné pouvoir à M.LE GUENNEC Jean-Michel, Mme MAHÉO Aude ayant donné pouvoir à Mme DEGUILLARD Julie, Mme POINTIER Virginie ayant donné pouvoir à Mme TORTELLIER Laëtitia, M. STRULLU Gérard ayant donné pouvoir à M.LEFEUVRE Gaël, Mme VALLÉE Priscilla ayant donné pouvoir à Mme VILLARET Caroline, M. VAN CAUWELAERT Damien ayant donné pouvoir à M.POINTIER Vincent

Mme Marlène PEROT est nommée secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 16 novembre 2021) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

**135-2021 - Marchés publics : Attribution des lots 1 et 3 – Ateliers de la Morinais**

Rapporteurs : Gaël LEFEUVRE / Gérard RAOUL

**Vu** le code de la Commande Publique

**Vu** l'avis favorable du bureau municipal du 15 novembre 2021,

**Vu** l'avis favorable de la Commission Ressources du 16 novembre 2021,

**Vu** l'avis favorable de la Commission Aménagement du 16 novembre 2021,

La consultation a pour objet la réhabilitation et l'extension du site de la Morinais en salles associatives.

Les travaux sont estimés à 3 350 000 € HT.

L'avis d'appel public à la concurrence est paru initialement sur le profil d'acheteur de la collectivité, le mardi 2 mars 2021. La date limite de remise des offres était fixée au lundi 3 mai 2021 à 12h00.

Le marché est composé de 15 lots. 243 entreprises ont retiré le dossier de consultation des entreprises. L'offre techniquement et économiquement la plus avantageuse doit être retenue en tenant compte des critères énumérés ci-après :

- Valeur technique (basée sur le mémoire technique) : 50%
- Prix : 50%

6 lots ont été préalablement attribués lors du Conseil municipal du 20 septembre 2021. Il est proposé d'attribuer deux lots supplémentaires suite à la relance (date limite de remise des offres au 20 septembre 2021 12H).

Les entreprises respectivement retenues sont les suivantes (le détail des notes est consultable dans le Rapport d'Analyse des Offres en annexe).

LOT 1 – DEMOLITION/DESAMIANTAGE	
TNS Dépollution	89 680,25 € HT
LOT 3 – GROS ŒUVRE	
COREVA	724 170,00 € HT
TOTAL	813 850,25 € HT

Après en avoir délibéré à l'unanimité (29/29 voix), les membres du Conseil municipal :

- **ATTRIBUENT** le marché public aux entreprises mentionnées dans le tableau ci-dessus pour un montant total de 813 850,25 € HT,
- **AUTORISENT** Monsieur le Maire à signer le marché public et tout document s'y rapportant.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Gaël LEFEUVRE

